

Le port de Villefranche

Ou comment la Savoie s'est offert un port sur la mer

15 mai 2021 Maurice CLEMENT

Monsieur le Président, Monsieur le médecin-général Robert Deloince, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Savoie, mon épouse et mes enfants, et tous les amis que je côtoie dans différentes associations.

Merci à toutes les personnes qui m'ont permis de découvrir l'Histoire de la Savoie et son riche patrimoine en particulier le général René Deblache, président fondateur des Amis de Montmélian et de ses Environs, notre précédent président Jean-Olivier Viout, mon parrain Robert Deloince, le regretté président Louis Terreau, Maurice Messiez de la S.S.H.A et tant d'autre que je ne peux citer.

Merci à toutes et tous, d'honorer de votre présence, ce moment empreint d'une certaine solennité.

Pour vous tous, ici présents, je suis heureux de vous présenter comme sujet de réception, un événement qui touche la Savoie avec un caractère quelque peu décentralisé.

Le sujet de ce discours concerne le comté de Savoie qui se voit agrandi au XIV^e siècle, par la « **Dédiction** » du comté de Provence souvent appelé comté de Nice.

La Savoie « *terra ferma* » s'offre par cet acte, un port sur la Méditerranée.

C'est grâce à la découverte d'un manuscrit inédit, se rapportant au port de Villefranche que j'ai choisi ce sujet.

Déjà en 1988, j'étais entré en contact avec notre consœur « *L'Academia Nissarda* » lors de l'évocation du 600^e anniversaire de la Dédiction de Nice à la Savoie, et je fus très intéressé par la lecture des actes du colloque publiés par la Sorbonne.

Pour parfaire cette recherche, j'ai sollicité dernièrement cette Académie qui a eu la gentillesse de me communiquer, tous les textes de la revue « Nice historique » dans lesquels j'ai puisé beaucoup d'éléments d'histoire de cette région provençale et en particulier cette partie de la côte méditerranéenne qui verra fleurir la ville de Nice et le gros bourg de Villefranche.

Depuis la préhistoire, notre antique littoral n'a cessé de marquer sa place depuis les navigateurs phéniciens, les colonisations phocéenne, grecque, massaliote et enfin la conquête romaine.

Ce rivage pourrait nous redire toutes les horreurs et les calamités des grandes invasions qui se sont produites après la chute de l'Empire romain.

À la fin du premier millénaire, ce sont les invasions et incursions sarrasines, qui saccagent et pillent le rivage méditerranéen, celui-ci étant le point de débarquement de ces hordes de corsaires et de barbaresques.

Évoquons la naissance du port de Villefranche, appelé primitivement Olivula en raison des bouquets d'oliviers séculaires qui ornent cette partie de la côte entre Monaco et Antibes.

Dans une anse, découpée sur la mer, où la côte se creuse, formant un bassin demi-circulaire d'une superficie de 350 hectares et d'une profondeur de 25 à 60 mètres, existait un port nommé *Portus Herculis* par opposition au *Portus Monoeci* (Monaco).

Au début du second millénaire, une église est fondée et l'on peut citer des chartes datées d'avril 1078 et du 15 juin 1142 parlant des églises (*Ecclesias de Olivo*) et de l'église de Saint-Etienne « *sita juxta portum Olivi* ».

Avant d'évoquer la Dédition du comté de Nice à la Savoie, en 1388, il faut apporter quelques explications sur l'origine et la vie de ce comté de Provence, et nous en limiterons les données à partir de l'an 1000, pour ne pas trop allonger cette communication.

Le comté de Provence fut sous le contrôle de différentes maisons : celle de Toulouse au milieu du XI^e siècle, celle de Millau-Gévaudan, celle d'Aragon grâce à une alliance, et nous trouvons la première branche de Provence avec les Bérenger au XIII^e siècle.

Béatrice de Savoie, fille du comte de Savoie, Thomas 1^{er}, épouse Raymond Bérenger, descendant de la maison d'Aragon. Ce mariage allait lier par alliance le comté de Savoie et le comté de Provence, puis la France avec la maison d'Anjou.

En effet, la Maison d'Anjou est fondée suite à l'apanage donné par Saint-Louis à son frère Charles 1^{er}, branche cadette des Capétiens.

Charles épouse **Béatrice de Provence**, la fille de Raymond Bérenger et de Béatrice de Savoie qui apporte dans sa corbeille de mariage en 1234, le comté de Provence.

Après la période des attaques barbaresques venues de la mer, vient le temps de la discorde pour le comté, entre les deux royaumes, celui d'Aragon en Espagne et celui de la maison d'Anjou en France.

Ces affrontements rempliront de leurs éclats et de leurs misères toute cette région. Les populations, face à ces querelles, sont déçues et très mécontentes.

Charles devient roi de Naples en 1266 et roi de Jérusalem en 1277. Cette première lignée d'Anjou règne sur la Provence de 1245 à 1380.

Charles 1^{er}, aidé par le pape, est investi du royaume de Sicile en 1268.

Cette présence française est très mal acceptée par les Siciliens qui déclenchent, le 31 mars 1282, les fameuses « Vêpres Siciliennes » chassant les Français de Sicile dans un terrible massacre.

Charles décède en 1285, lui succède, Charles II d'Anjou qui en 1293 conçoit le projet de mettre à profit l'heureuse situation de Port Olive et pour en faciliter son développement, accorde des privilèges et des franchises à ceux qui voudraient s'y établir.

C'est pourquoi, Charles II donne à Port Olive le nom de « Ville franche ».

Ainsi, grâce à ces avantages offerts par ces franchises, de nombreux marins et ouvriers charpentiers de bateaux viennent occuper ce site si bien protégé et vont contribuer à la construction du port et du bourg de Villa-Franca.

Au pied de ce bourg médiéval, édifié par Charles II, une petite digue permettait aux navires d'amarrer pour charger et décharger leurs marchandises et sur l'arrière de ce petit quai, de modestes chantiers navals sont installés.

C'est alors qu'apparaissent les querelles entre les Guelfes (partisan du pape) et Gibelins (pro-empereur). Ces dissensions sont à l'origine de nouveaux troubles et d'une grande confusion dans la région Provence.

Il faut apporter ici les précisions suivantes pour bien comprendre ce qui se passe dans la chrétienté dès le début du XIV^e siècle et l'origine du schisme d'Occident qui bouleversa les dynasties européennes, ébranla les trônes de Naples, de Castille, de Hongrie et de la Pologne.

À Rome, le pape ne se sent plus en sécurité, en raison de la lutte entre les **Grandes Familles** qui cherchent à obtenir la papauté. C'est la raison pour laquelle la résidence du Saint-Siège est transférée en Avignon depuis **1309**, sous le pontificat de Charles V.

Avignon restera le siège papal jusqu'en **1376**, lorsque le dernier pape français, 201^e du nombre : Grégoire XI, se décide à quitter Avignon pour ramener le siège pontifical à Rome. Pour ce voyage de retour, le pape est accompagné de ses cardinaux, tout ce monde embarqué à bord de 21 galères qui suivent la cote.

Ce retour est mouvementé, une forte tempête oblige le convoi à se mettre à l'abri dans le port de Villefranche.

Le pape, durant cette immobilité, lance sa bulle « In porto-Olivi ».

La maison d'Anjou que nous avons évoquée il y a un instant prend fin en 1382, avec Jeanne 1^{ère}, fille de Charles II et reine de Naples.

Héritière de Robert le sage en **1343**, la vie de Jeanne d'Anjou est un véritable roman, elle a épousé 4 hommes et sans héritiers, elle adopte d'abord Charles III de **Durazzo**, la réduction de ce patronyme étant « DURAZ ».

Charles est le fils de Jean d'Anjou et neveu de Jeanne. Qui revient sur sa décision d'adoption et choisit alors Louis d'Anjou, un cousin plus lointain.

Jeanne meurt assassinée le 22 mars 1382 sur ordre de Charles III de Duraz, le neveu adopté puis renié, il devient le farouche ennemi des « Anjou », étant institué roi de Naples.

En **1382**, Louis veut venger la mort de Jeanne, sa mère adoptive et enlever à son rival, Charles de Duras, le royaume de Naples.

Ce revirement déclenche inévitablement la guerre des successions en Provence et prépare les populations qui sont à la recherche d'un état stabilisé.

Apparaît alors la seconde dynastie des Anjou avec Louis qui porte les titres de Comte de Provence

Avec une gestion condamnable du comté de Provence, les Anjou seront contraints, comme nous allons l'expliquer, d'abandonner ces territoires. A la mort de Grégoire XI en **1378**, commence le grand Schisme d'Occident, le collège des cardinaux se divise et l'on assiste à l'élection de deux papes qui vont se partager la chrétienté : deux obédiences, l'une à Rome sous Urbain VI, successeur de Grégoire XI et l'autre en Avignon, suivant l'antipape Clément VII.

Il faut attendre le milieu du XV^e siècle, pour assister à la fin de ce schisme dans l'église chrétienne.

En effet, c'est, suite au concile de Bâle qu'Amédée VIII, notre 1^{er} duc, devenu pape sous le nom de Félix V, rend sa tiare le **7 avril 1449**.

Nous venons d'explorer la situation et de présenter tous ces événements qui modifièrent profondément le cours de l'histoire.

Voyons ce qui se passe maintenant dans le comté de Provence.

Louis 1^{er} projette donc de reprendre Naples et les Deux-Siciles et cette grande ambition le conduit à négliger l'administration du comté de Provence, ce qui va conduire les populations délaissées à s'insurger.

Pour mener à leur terme ses ambitions sur Naples et les Siciles, Louis recherche une aide militaire notamment auprès du comte de Savoie, Amédée VI le Comte Vert pour qu'il lui ouvre la porte des Alpes et lui permette de

contourner l'obstacle provençal où il risque d'affronter les contestations des populations qui voulaient s'affranchir de son autorité.

C'est par un contrat d'aide militaire, que les relations se nouent entre le comté de Savoie et celui de Provence, engageant ce dernier par une dette envers Amédée VI.

Cette dette s'élève à 164.000 francs or, c'est le prix que coûta l'opération pour l'établissement de Louis à la tête du Royaume de Naples. La somme que nous venons de citer est justifiée, Amédée VI ayant employé toutes ses forces, toutes ses troupes et même sacrifié sa vie dans cette opération militaire, victime d'une épidémie de peste dans les Abruzzes, durant cette expédition en Italie où il meurt le 2 mars **1383**.

Louis d'Anjou, devenu Roi de Naples en **1383**, meurt un an plus tard en septembre **1384**. Ces deux décès brutaux avec celui du Comte Vert, vont créer un lourd contentieux entre la Maison de Savoie et la Maison d'Anjou. La dette, contractée près du Comte de Savoie se transforme en hypothèque sur les terres relevant du comté de Provence.

Cette disparition brutale de Louis d'Anjou déclenche une lutte intérieure dans le comté entre Marie de Blois, sa veuve, comtesse de Provence, et les Assemblées tenues à Aix par les autorités des différentes régions, composant le comté. Toutes ces tensions et divisions vont favoriser la demande des populations de la viguerie de Nice, de la cité de Puget-Théniers, des vallées de la Tinée et de la Vésubie, qui souhaitent se mettre sous l'autorité ou la tutelle d'un comte puissant et sûr.

Durant les tractations pour le règlement de la dette, une entrevue de conciliation est projetée à Barcelonnette au printemps **1385**, entre Jean Grimaldi de Bueil, (petit fils du premier seigneur de Grimaldi) au service de Duraz et les émissaires du Comte Amédée VII (le comte rouge) qui succède au comte Vert.

Le port de Villefranche, en ces temps difficiles, devient un nid et un refuge de corsaires.

Abordons maintenant la « Dédition » du comté de Provence ou comté de Nice à la Savoie

L'anarchie règne dans toute la région, les discussions du règlement de la dette ne pouvant aboutir, suite à la conciliation, le prince de Savoie va secrètement débaucher les « Nyssard ».

Il est écrit que les « Nissarda *exclurent* » (élirent) *le Comte Amédée VII comme leur souverain seigneur* ».

Je cite une phrase de Pierre Gioffredo, prêtre niçois (1629-1692) qui fut précepteur de Victor-Amédée II : « *Jean Grimaldi, ambitieux et adroit, prit un rôle*

*de premier plan dans la dédition de Nice à la Savoie et celle-ci sera prononcée en présence d'Amédée VII le **28 septembre 1388** ».*

Le comté de Provence se donne (d'où le terme de dédition) et se place sous la tutelle du comté de Savoie en cette année **1388**.

La perte du comté de Provence fut un terrible choc pour les princes d'Anjou. Ces derniers refusent d'entériner le fait accompli et optent pour la rupture. Le pape de Rome, Grégoire XII, veut participer aux accords de conciliation entre les Duraz et les Anjou. Il est emmené le 7 septembre **1405**, sur les galères de la République de Gênes, vers Villefranche, où doit se tenir une nouvelle conciliation. Le convoi arrive au port où Benoit XIII, l'antipape d'Avignon, doit le rencontrer, mais ce dernier se dérobe et prend la fuite.

En **1988**, c'est-à-dire six siècles après cet important mouvement de l'histoire, un colloque s'est tenu à Nice consacré à cette dédition, offrant le travail de recherches de 36 auteurs dont le professeur Demotz, membre de l'illustre Assemblée ici présente, à qui j'emprunte sa conclusion :

« Avec la dédition de Nice, la Savoie, longtemps tournée vers les puissances septentrionales, accédait enfin à la Méditerranée ».

Ainsi, la Maison de Savoie obtenait « le si convoité accès à la mer » et la domination de la route du sel vers les vallées intérieures du Piémont et au-delà.

Villefranche, dans toute cette atmosphère de tensions géopolitiques devient donc à la fin du XIV^e siècle, le seul port de tous les États Savoisiens dit de « *Terra Ferma* ».

Les ouvertures d'accommodement en **1412**, entre les papes Jean XXII (et non Jean XXIII comme écrit dans les notes historiques) et Benoit XIII devaient se tenir à Villefranche, en présence de : Sigismond, roi des Romains et de Hongrie, et Ferdinand, roi d'Aragon. Le pape pria le comte de Savoie, Amédée VIII (il n'est pas encore duc) d'être présent à Villefranche, ce dernier accepta l'invitation.

Un traité signé le 5 octobre **1419**, à Chambéry entérinera enfin les accords de dédition entre Yolande d'Aragon, mère et tutrice de Louis III, duc d'Anjou, roi de Naples et de Sicile et Amédée VIII, tout jeune duc de Savoie depuis **1416**.

Voici donc ouverte cette fenêtre maritime pour le nouveau duché de Savoie. En fait, c'est grâce à l'existence du port de Villefranche (Nice n'est pas un port) que s'ouvre cet accès à la mer.

La princesse de Chypre, Anne de Lusignan âgée de 16 ans, part de Nicosie, le 15 octobre **1432**, à bord d'une galée savoyarde construite sur les chantiers de Villefranche. Elle arrive trois mois plus tard dans ce port savoyard.

Anne ainsi que les ambassadeurs Humbert de Savoie et le maréchal Manfred de Saluces qui l'accompagnent, sont accueillis par Dame Nicolle de

Chissé. Cette dernière étant chargée d'organiser le voyage terrestre d'Anne depuis Villefranche jusqu'à Chambéry.

Anne vient pour épouser Louis 1^{er} de Savoie, âgé de 31 ans, il est le second fils d'Amédée VIII.

Anne aurait apporté dans ces valises, le prestigieux plant de vigne qui porte le nom d'Altesse, cépage qui produit l'appellation contrôlée « Roussette ». Or Il semble que ce plant de vigne existait déjà en Savoie d'après les études récentes de l'ADN sur les cépages.

Michèle Brocard a magnifiquement rapporté le récit de ce voyage et le mariage d'Anne dans le livre intitulé « Anne de Chypre duchesse de Savoie ».

Louis, duc de Savoie nommé Nicod de Menthon, gouverneur de Nice en **1436**, Il sera ensuite nommé capitaine des galères.

Ces dernières sont armées par les cardinaux en **1449**, pour aller chercher, à Constantinople, le Patriarche afin qu'il soit présent au concile de Bâle. Les galères arrivent trop tard et le patriarche, Grégoire III Mammé, refuse d'embarquer.

C'est au cours de ce concile, qu'Amédée VIII, duc de Savoie, élu pape sous le nom de Félix V rendit sa tiare, nous l'avons déjà signalé, mettant, par cet acte, un terme au schisme d'occident.

Cette même année **1449**, est lancée la construction dans le port de Villefranche du vaisseau le « Saint-Jean » qui à cette époque était le plus grand navire jamais construit.

La duchesse Anne achète le Saint-Suaire à Jeanne de Charny le 13 septembre **1452**. Cette relique est déposée dans la Sainte Chapelle de Chambéry en **1502** pour rejoindre définitivement Turin en **1578**

Serait-ce pour cela qu'une caraque baptisée « Sainte-Anne » est mise à la mer, ce bâtiment fut le premier cuirassé avec six ponts, dont deux sous le niveau de l'eau, équipé d'une nombreuse et puissante artillerie de 50 canons, comprenant également une chapelle, une salle de réception et une boulangerie.

Ce qui est d'abord remarqué, sur ce bâtiment, c'est la cuirasse de plomb qui protégeait la caraque. Elle ne fut jamais endommagée par les éperons ennemis.

Dans le même temps, les frères Galléani construisent un navire de taille exceptionnelle, d'abord assemblé sur la plage de Nice, il est ensuite remorqué dans le port de Villefranche, en vue de son armement. Ce navire était destiné au transport de marchandises notamment du sel, qui était chargé à Evise aux Iles Baléares, pour être déchargé à Villefranche pour la gabelle du sel de S.A.R. ou acheminé vers d'autres destinations.

Ce navire reçut l'ordre du Duc, Charles de Savoie, de capturer un navire génois qui s'était emparé d'une cargaison de sel sur un navire commandé par un armateur de Villefranche.

À compter de cette fin du XV^e siècle, le port de Villefranche prit une réelle importance parmi les ports méditerranéens.

Mais il faut signaler également que d'interminables querelles éclatèrent entre Génois, Maltais, Espagnols, Corseros, pirates et autres barbaresques, pour la suprématie sur la mer.

Après s'être retirés de Chypre puis de Rhodes en **1522**, sous la pression turque, l'Ordre des Chevaliers de Rhodes demanda des secours auprès des commanderies existantes. A Villefranche, les chevaliers ont obtenu l'armement de quelques navires.

En mai et juin **1538**, s'ouvre le congrès de Nice, appelé également « la paix de Nice ». Ce congrès doit réunir les deux antagonistes : l'empereur Charles Quint et François 1^{er}, qui se déchirent à propos du Milanais.

Charles Quint arrive avec un convoi de 60 galères, séjourne 40 jours à l'ancre dans la rade de Villefranche. Il est accompagné par 800 hommes et 1 000 chevaux. La rencontre n'aura pas lieu, François 1^{er} se tenant en retrait sur les terres de France. C'est Charles III, duc de Savoie et le pape qui assurent les communications entre les deux personnages pour l'aboutissement et la signature de ce traité, qui prononce une trêve de 10 ans.

Ces échanges débouchent également sur les décisions de réaliser d'importants travaux dans l'aménagement du port de Villefranche. Il faut rappeler qu'à cette date, la Savoie et le comté de Nice, terres d'Empire, sont occupées par la France. Charles-Quint est intéressé à la sécurité de cette terre frontière très importante stratégiquement pour les traversées de sa flotte.

La trêve ne dura pas longtemps, en **1543**, un affrontement entre les impériaux et les Français recommencent. Les armées de François 1^{er}, alliées aux turcs (drôle d'alliance), mettent le siège devant Nice et Villefranche, soutenues par une soixantaine de navires français et 110 galères appartenant à Barberousse, le réputé corsaire qui se trouve à la tête de la marine Ottomane. Nice et Villefranche sont saccagées, 2.500 hommes sont capturés, faits prisonniers, ils sont devenus esclaves.

Paul Canestrier publie ces faits de guerre dans un article en 1931 après avoir exploité les textes de 1691, écrits par Gioffredo, prêtre, le précepteur de Victor-Amédée II, futur roi de Piémont-Sardaigne.

Cet état de fragilité dans la défense de la côte provençale va imposer la modernisation de la défense des châteaux de la côte, notamment la construction du fort Saint-Elme, dominant la baie de Villefranche.

À partir de **1556**, l'armement et les pièces d'artillerie sont réalisés dans le port de Villefranche, la rade est fortifiée, sa flotte se compose de 22 galères et 18 vaisseaux.

Après le traité de Cateau-Cambrésis, signé en 1559, Emmanuel-Philibert recouvre ses États. Il épouse Marguerite de France, sœur du roi Henri II Ce mariage est précipité en raison de la mort prochaine du roi suite à l'accident intervenu lors d'un tournoi.

Emmanuel-Philibert part de Paris pour rejoindre le Piémont en passant par Marseille, fait escale à Villefranche où son épouse doit l'attendre. Durant ce court séjour, il nomme capitaine général de ses galères, André Provana, le fils de son majordome.

André Provana reçoit la mission de fortifier le port et de créer une marine de guerre, recevant un nouvel armement moderne, nécessaire pour aider à protéger les chrétiens. Les galères reçoivent une chiourme composée de galériens enchaînés dans les soutes et contraints de ramer dans les pires conditions.

À ce sujet : Un transfert de 9 forçats, arrivant de Chambéry ou de Montmélian, est conduit au port de Villefranche durant l'hiver **1560**. Ce convoi passe en février, par les cols du Montcenis et de Tende, ce voyage est mortel surtout dans les conditions climatiques hivernales. Ces forçats, dont un meurt en route, seront enrôlés sur la galère « la Capitane ».

Le bagne de Villefranche était réputé pour sa rigueur, au point que le spectacle des forçats était horrible, à faire pitié, selon Smollet, écrivain écossais qui rapporte ces faits en 1764.

À cette époque, la guerre sur mer est très violente, en Méditerranée, les Turcs et les Barbaresques (population de l'Afrique du Nord entre Tripoli et le Maroc) exercèrent la « **guerre de course** ».

Ces hordes capturaient les navires, saisissant leurs équipages, leurs passagers chrétiens pour en faire des esclaves et tout leur chargement pour en faire leurs butins. Tous ces hommes fait prisonniers, attendaient leurs sorts : certains étaient condamnés à ramer sur les navires corsaires et pour d'autres, ils étaient vendus comme esclaves sur les marchés de Tunis ou d'Alger.

Un bel exemple : ***Miguel Cervantès capturé à son retour de Naples en 1575, sera libéré après paiement d'une rançon.***

André Cane, dans la revue historique de Nice en 1972, rapporte la chose suivante : « *Pendant le court séjour à Nice et à Villefranche d'Emmanuel-Philibert, le calabrais Aochiali, le fameux corsaire de l'empire Ottoman, sema la terreur au camp de Saint Soupier (Santa Sospiro) entre 1560 et 1564 avec trois vaisseaux, trois galiotes et quelques fustes. Aochiali arrivait avec des intentions de pillages, de rançonnage des villes de la côte* ».

Samuel Guichenon rapporte dans le tome II de son « *Histoire généalogique de la Maison de Savoie* » les faits suivants lors d'une attaque de ce corsaire :

« *La cour se trouva ce jour-là à Villefranche. Le duc fit mettre deux coulevrines sur le bord de la mer en pensant arrêter ces barbares. On ne put mettre sur pied que cinq-cents arquebusiers. Dans ce combat, le duc perdit quarante soldats et trente gentilshommes qu'il dut racheter pour douze mille escus* ».

La piraterie des barbaresque et la domination turque en méditerranée ne cessèrent de croître jusqu'à la prise de Chypre par les Ottomans en **1570**.

Cette domination turque entraîne une réaction européenne qui va mobiliser 200 bâtiments et 30.000 hommes dans cette fameuse bataille de « **Lépante** » engagée dans le golfe de Corinthe le **07 octobre 1571**.

La Capitana, la Padrona (ou piémontese) et la Santa-Margherita sont les trois galères savoyardes (sabaudioise dans les textes) engagées dans cette terrible bataille navale. Le vaisseau, *la Margherita*, dont l'équipage fut presque entièrement tué par les Turcs, sera ramenée malgré tout au port par d'intrépides marins.

L'amiral savoyard, André Provana, reçoit au cours de l'affrontement une blessure, cependant il prend possession du navire du commandant Ottoman.

Après ce dur combat en mer, les Turcs sont vaincus et cette défaite sonne comme un coup d'arrêt porté à l'expansionnisme ottoman.

La marine savoyarde, mal menée au cours de cette expédition, fait perdre tout espoir à l'État savoyard, de devenir une puissance maritime.

Malgré sa situation privilégiée et protégée au fond de son anse, le port de Villefranche subit à la fin de janvier 1576, une violente et terrible tempête. Les amarres de 26 galères sont rompues, 4 vaisseaux espagnols transportant 30.000 écus, pour financer la guerre contre les turcs, sont coulés. Cette tempête fait 200 morts ou évadés des chiourmes.

En **1601**, Victor de Saint-Genis signale qu'à Chambéry les prisons sont saturées de détenus et faute de place et de pain, les suspects et les criminels sont envoyés à Villefranche pour composer les chiourmes des galères.

Villefranche est sacrifiée dans l'histoire, Nice, la riche voisine ensoleillée a recueilli tous les honneurs et pourtant c'est à Villefranche que vécut à la fin de sa vie, Honoré d'Urfé. Né en **1557** à Marseille, il est le fils de Jacques 1^{er} d'Urfé et de Renée de Savoie qui possède la seigneurie de Tresserve, comme le signale Michèle Brocard dans « l'Histoire des communes Savoyardes ».

Honoré d'Urfé combattit Lesdiguières à la fameuse bataille de Chamousset en **1598** et dans un autre domaine, aux côtés d'Antoine Favre, il participe à la fondation de l'Académie Florimontane en **1607**.

Honoré porte le collier de l'Annonciade comme son frère aîné, Jacques, le marquis de Baugé en Bresse, qui réside également à Villefranche, Jacques succède à Provana, comme amiral et général des trois galères qui constituent la flotte du duc de Savoie Charles–Emmanuel II.

Honoré d'Urfé rédige son testament à Villefranche, le 30 mai **1625**, il meurt le lendemain 1^{er} juin.

Découvrons maintenant **Le port et le fort de Villefranche**, sous le commandement de Dom Pierre Milliet de Challes de **1667 à 1669**.

Le document inédit dont je vous ai parlé au début de ma prestation, m'a été remis il y a une vingtaine d'années, par le nouveau propriétaire du château situé au Tremblay, près de Chambéry.

Ce dernier me disant : « tiens, je te l'offre, c'est un livre de curé ! ». J'ai très vite saisi l'intérêt d'un tel document dès que j'en tournais quelques pages.

Où se cachait ce manuscrit ? Dans une riche bibliothèque ? Au fond d'une vieille armoire ? Non ! Mais dans une cache murée, mise au jour à la fin du vingtième siècle, lors des travaux de restauration dans ce château. Un trésor d'archives avait été, très certainement, caché là, à la Révolution.

Ce document inédit, non signé, se trouvait au milieu d'une grande quantité de sacs à procès, concernant la famille Milliet de Challes, mis sur la piste de cette famille, il a donc fallu en chercher l'auteur. L'armorial d'Amédée de Foras nous donne la réponse : il s'agit de Dom Pierre Milliet de Challes, nommé gouverneur du port de Villefranche en 1667, qui écrit de sa main, ce cahier contenant 90 pages. Nous avons donc, le privilège, aujourd'hui, de connaître par le détail, l'activité déployée au fil des jours, dans le port de Villefranche depuis le **7 décembre 1667**, jusqu'au **3 mars 1670**.

Cette noble famille Milliet, a tenu une place très importante aux côtés des princes de Savoie.

Pierre est le huitième des 17 enfants d'Hector, qui fut le 1^{er} président de la Chambre des Comptes de Savoie. Le père d'Hector, Louis, est Grand Chancelier

de Savoie, après avoir assumé la charge de Commandant général du duché, il est appelé le « Sully de Savoie ».

Pierre est né le **6 avril 1614**. Célibataire, Lieutenant-colonel, commandant la plus vieille compagnie de l'escadron de Savoie, est nommé gouverneur du fort et du port de Villefranche en **1667**.

Comment se présente ce document ? Dans une couverture cartonnée assez épaisse, les feuillets sont reliés entre eux par une couture, les trois dernières pages sont d'ailleurs détachées de l'ensemble. Le papier est très solide.

Un motif en filigrane est imprimé dans la pâte du papier, il est composé de trois cercles disposés l'un sur l'autre et coiffés d'un semblant de couronne à trois branches ? Une croix grecque tréflée est inscrite dans le cercle supérieur, elle est la représentation de la Croix de Saint-Maurice. Le second cercle enferme deux initiales, et le troisième cercle ne comporte pas de signe, mais semble représenter un anneau ou une alliance.

Pour exploiter ce recueil, j'ai dû décrypter l'écriture, transcrire le contenu des pages, puis en faire l'analyse.

La fréquence moyenne de ces 62 lettres-rapport, envoyées à Son Altesse Royale Charles-Emmanuel II, à Turin, est d'environ douze jours. Ces rapports se terminent toujours par la formule « ***Très humble, très obéissant, très fidèle sujet et serviteur*** ».

La première lettre datée du 19 décembre 1667, exprime les souhaits qu'adresse en cette fin d'année, l'auteur Louis de Challes à S.A.R, je le cite :

« *Souhaits de bonnes fêtes, avec une suite d'années pleines de toutes félicités à Son Altesse Royale Charles-Emmanuel II* », et dans un paragraphe séparé, il « *Souhaite également à Madame Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours et au jeune prince, des bonnes fêtes et une suite d'années comblées de toutes félicités* ».

Le jeune prince, âgé de trois ans et demi, deviendra le roi Victor-Amédée II. Sa santé donne du souci à ses parents. On fera prières et processions à Villefranche pour la guérison du jeune prince malade en 1668 et 1669. Les syndics de Nice et de Villefranche font faire une neuvaine dans toutes les églises, accompagnés de toute la population avec l'exposition du Saint-Sacrement.

J'ai relevé les personnages importants qui ont été reçus dans le port.

-Le 7 octobre 1667 : Le grand prieur de Barcelone, Grand-Croix de Malte accoste avec son « Bergantin ». Il est salué à l'arrivée et au départ par les canons du port et ce salut est accompagné de quelques bouteilles de vin du Piémont !

-1^{er} avril 1668 : Le cardinal Philippe de Vendôme (arrière-petit-fils d'Henri IV), il commande les troupes auxiliaires du pape.

-21 juin 1668 : La duchesse de Valencienne, en allant aux bains en Languedoc, passe à la vue de ce port sur une felouque Elle est saluée depuis le port par le tir des canons.

-15 juillet : 1668 : Le marquis de Terne. Je dois signaler ici son intervention auprès de Colbert par une lettre envoyée en 1667, pour réclamer que les forçats attachés à la chaîne, lors de leur transfert soient moins durement traités par les conducteurs, afin que ces forçats puissent arriver en une meilleure santé et être en état de servir sur les galères.

Certains penseront à Jean Valjean qui de Paris rejoint Toulon attaché à la redoutable chaîne.

-26 juillet 1668 : Le cardinal Visconti de retour à Rome, où il avait siégé comme auditeur à la « *Rota Romaine* » le tribunal d'appel des sentences rendues par les évêques.

-15 octobre 1668 : Le prince de Monaco est salué.

-28 janvier 1669 : Claude François Milliet, jésuite, grand mathématicien auteur d'un livre très estimé (*Cursus seu Mundus Mathematicus*). Il est le frère de Pierre et recteur au collège de Chambéry.

-18 mars 1669 : Les troupes du pape avec à leur tête le cardinal de Vendôme font une halte à Villefranche avant d'aller soutenir la bataille de Candie.

-Et enfin le 2 septembre 1669 : l'ambassadeur du Portugal.

Analysons le commerce du port de Villefranche :

De Turin, S.A.R demande au gouverneur de consacrer toute son énergie au développement du commerce et lui adresse diverses propositions et des conseils pour assurer une position confortable au port de Villefranche dans le commerce européen. Placé sous la houlette du comte Castelmon qui précise à S.A.R. que toutes les commodités existent pour recevoir les navires européens.

Soit des quais bien adaptés, un arsenal qui produit tout l'armement nécessaire à la flotte et pour abriter les marchandises, une grande quantité de magasins sont disponibles.

Le comte signale également l'établissement d'un nouveau lazaret (un hôpital).

Une structure commerciale existe dans le port de Villefranche, dirigée par le Sr Picon. Cette société stocke dans ses magasins toutes les marchandises qui doivent partir par mer, et assure tous les déchargements des vaisseaux arrivant du nord de l'Europe, de France, d'Espagne, d'Italie et des pays d'Orient.

Ces magasins reçoivent également les cargaisons de sel provenant d'Evise, pour la gabelle de S.A.R.

Un dépouillement de ces cargaisons de sel arrivées à Villefranche, nous montre l'importance de ce transport par mer. J'ai relevé, 46 arrivées de vaisseaux chargés de sel pendant une durée de 30 mois. Aucun approvisionnement en sel n'est signalé par contre en provenance des salines de Peccaix en Languedoc, gros fournisseur du duché.

25 des 48 vaisseaux sont identifiés : 7 sont Hollandais, 3 Hambourgeois, 4 Anglais, 4 Génois, 5 de Saint-Malo et 2 de Camargue et Nice.

Il est regrettable de ne pas connaître en poids ou en volume les chargements de ces navires. Nous connaissons par contre la nature des matières transportées.

Venant des pays d'orient : les broderies d'or, les produits d'épicerie ; des ports Européens : les poissons appelés merluches venant de l'atlantique, les savons, la baroille, terre d'argile pour le caftage des navires, les huiles produites en Provence, les vins, les sucres et la poudre à canons.

Il faut signaler également le transport de 466 juifs quittant Alger pour rejoindre le port de Villefranche en mai 1669. Ces juifs, menacés en Algérie, émigrent vers la France.

La construction navale connut un développement important dans le port de Villefranche, avec ses chantiers d'armement construits bien à l'abri derrière la darse.

Ces constructions concernent essentiellement les galères. Ces navires prendront ensuite d'autres appellations telles que la « fuste, la galéasse, la galiote, la felouque, la Saigne, la galée et la frégate ». Plus tard, leur succéderont les galions et les vaisseaux plus imposants au XVII^e siècle.

Pour donner un ordre d'idée de la capacité de ces navires, le « Jean-Baptiste » jaugeait 2.000 salmées, la salmée étant une unité de volume équivalent à 10 minots, soit 380 litres, le volume transporté par ce navire est donc évalué à environ 760 m³. Ce bâtiment fut pris par les corsaires, et rendu pour la somme de 700 écus d'or.

Faisons l'inventaire maintenant de l'armement du port, nécessaire pour sa défense. Tout d'abord les canons placés aux entrées de la baie, ce sont les premières défenses en cas d'attaques venues de la mer, ces batteries reçoivent les appuis des canons du château Saint-Elme et ceux du Bas-fort situés au fond de la rade.

Mais tous ces canons vont également répondre au salut des bateaux entrant ou sortant du port, voire à ceux qui croisent au large et qui signalent leur passage à la vue.

Le salut aux visiteurs entrant dans le port, s'effectue selon une coutume bien respectée. Le gouverneur est très pointilleux sur l'exécution de ces formes de politesse, et de reconnaissance. Les bateaux arrivant à Villefranche saluent par un tir de canons, auxquels répondent ceux du port. Selon l'importance et le rang du visiteur le salut est adapté.

Pour l'arrivée au port de Dom-Anthoine de Savoie, frère naturel du duc Victor-Emmanuel II, on salue par 13 coups de canons. C'est le salut royal !

On l'a signalé, un lazaret ou hôpital est bien installé dans le port. Il accueille les blessés, les contagieux mis en quarantaine, et les malades.

Son emplacement primitif, en bordure de la rade, était trop exposé aux dangers, lors des attaques des corsaires, c'est pourquoi, la construction d'un nouveau lazaret au XVII^e siècle, est projetée en retrait sur les terres, entre Nice et Villefranche. L'avancement des travaux est très suivi dans les pages étudiées.

Le plan de cet hôpital, en pièce volante, est joint dans les feuilles du cahier. Son identification ne comportant ni cartouche ni date, n'a été possible que par l'exploitation minutieuse des lettres s'y rapportant, ce à quoi, je suis arrivé.

Maintenant, quelques mots sur **les combats en mer**. Nous avons sous la plume de Pierre Milliet, la narration de plusieurs combats dont les déroulements lui sont rapportés par des navigateurs rentrant au port de Villefranche.

«À Monseigneur» c'est ainsi que s'adresse Dom Pierre Milliet dans la lettre envoyée à Turin le 27 février 1668.

«J'ai appris par des patrons de barques génoises que le corsaire majorquin ayant attaqué sur la mer de Gênes une polaque française, qui était de conserve (qui veut dire associée pour la sécurité) à une autre barque française, chargée de vins de Frontignan et de blé pour Livourne, après quelque combat, la polaque se mit à l'abri sous la forteresse de Savonne, et le majorquin se saisit de la barque et l'emmena aux Iles d'Albenga. Une galère de Gênes attaqua le majorquin dont le capitaine venant à l'abordage avec sa chaloupe, fut fait prisonnier et une partie de ces gens mis à la chaîne pour la sécurité de la galère ».

La cargaison de blé et la barque sont ramenées au port de Villefranche pour être vendues aux enchères sur les quais.

Un curieux combat en mer est signalé le 12 mars 1668 : « une barque de pêcheurs de Saint-Tropez se trouva rencontrée dans un lieu reculé et désert, une féluque napolitaine de laquelle les dits pêcheurs se saisirent. La prise a été bonne, en ce que, la dite féluque était chargée de dentelles d'or et d'argent, de brocart

d'or et autres marchandises de prix. Ces produits devaient aller à Barcelone et à Madrid ».

Autre exemple de combat signalé, celui qui oppose 5 vaisseaux venant du golfe du Levant (de Gênes ou de plus loin) contre un vaisseau que l'on croit être français, revenant de Smyrne, chargés de marchandises de grand prix.

Le plus grand combat, après Lépante, aura lieu devant **Candie** opposant les Vénitiens à l'empire Ottoman régnant sur le pourtour de la Méditerranée et voulant s'agrandir en envahissant l'île de Crète, occupée par les Vénitiens.

Cette guerre en mer, devant Candie est déclarée dès 1648 pour se terminer le 27 septembre **1669**. Pour parvenir à leurs fins les Turcs vont mettre le siège devant le port de Candie. L'ampleur des combats et leurs durées, vont nécessiter l'engagement des troupes maritimes vénitiennes aux côtés des troupes déjà sur place. Soit : 5.000 hommes, 10 galères et 15 vaisseaux.

À ces renforts s'ajoutent les troupes auxiliaires du pape, qui sont commandées par le Super Intendant général de la navigation : **François de Bourbon-Vendôme**, ce commandant est tué au cours de la bataille le **25 juin 1669**.

La coalition européenne se met en place avec le concours de l'empereur et du roi d'Espagne. Associés aux Vénitiens, la marine française envoie en mai **1669**, 20 vaisseaux, armés en guerre, transportant 6.000 soldats et 30 autres vaisseaux marchands, chargés des besoins nécessaires à toute la troupe, notamment les vivres pour une durée de 6 mois.

Viendra s'ajouter à toute cette armada la petite flotte savoyarde, venant de Villefranche.

Lors de ces affrontements, les pertes humaines sont considérables, 137.000 turcs sont tués dès les 6 premiers mois.

La coalition contre les infidèles coûte la vie à 800 chrétiens.

C'est la défaite pour les coalisés. De retour de l'île de Candie, en novembre **1669**, 16 galères du roi font halte dans le port de Villefranche.

Le **28 mars 1670**, Pierre Millet écrit qu'il se rend à Turin pour un mois de congés, et pouvoir ainsi dialoguer de vive voix avec S.A.R.

Un an plus tard, Pierre Milliet termine sa carrière en mai **1670**, comme gouverneur au port de Villefranche, sa mort survient le 23 juillet suivant.

Ainsi se termine l'analyse de ce cahier inédit.

En **1691**, la guerre de succession d'Autriche n'épargne pas la Provence. Lors de l'occupation de la Savoie par Louis XIV, un siège autour de Nice et de Villefranche est mis en place par Catinat qui dispose de 8.500 hommes.

Face à ces troupes, le gouverneur du comté, le marquis de Caraglio dispose des régiments de la Croix Blanche, de Saint Lazare, de la Reine d'Angleterre et bien d'autres compagnies et milices. L'importante artillerie de ces troupes locales et alliées était ravitaillée secrètement par mer pendant la nuit.

Comme nous avons la narration du siège de Montmélian, grâce au récit du capitaine Chamousset, nous connaissons également le siège de Villefranche rapporté par l'auteur Paul Canestrier, en 1927, d'après le journal de Berwick et celui du notaire niçois Giraudi, tous deux contemporains des événements.

La ville et le port sont pris par les Français en avril **1691** et le sera encore en juillet **1706**, par le duc de la Feuillade.

Malgré les protestations de Vauban, le fort et la citadelle seront détruites pierre par pierre comme ce fut le cas à Montmélian.

*«Le 24 octobre, **1698**, les syndics du conseil de Nice et de Villefranche sont appelés pour déclarer que ce conseil avait le libre exercice de la Haute Régale. Ils rappellent également qu'ils jouissent d'une franchise et d'une liberté dont ils sont en possession de tous temps (Les syndics présentent lors de cette affirmation les conventions signées lors de la Dédition le **28 septembre 1388***

En **1699**, une année plus tard, nous avons la relation de l'Intendant général de la ville et du comté de Nice, qui se nomme Pierre Méllarède (Conseiller des pauvres en Savoie et enfant de Montmélian, je ne peux m'empêcher de le préciser), Méllarède est chargé d'une mission capitale : instaurer le « tasso » ou l'impôt foncier dans le comté de Provence. En effet des clauses avantageuses inscrites dans le « Donatif » de 1388 étaient jugées par Turin, ni suffisamment permanentes ni rentables, car reposant sur le système injuste de l'affouagement.

1744 : Le passage en Provence des armées de la coalition Franco-Espagnole dans la guerre de succession qui secoue à nouveau l'Europe, marque à nouveau Nice et Villefranche qui payent un lourd tribut durant cette occupation.

1770 : Un plan du nouveau port est réalisé sous la plume du colonel Nicolas de Robilant, architecte directeur du port de Villefranche, et responsable des archives « *di Stato di Torino* ». L'auteur visite la darse, le bassin qui sert à la construction des galères et les vaisseaux qui seront armés de 50 pièces de canons.

Le port peut accueillir au mouillage de nombreux vaisseaux de guerre et de grands magasins construits près de la darse peuvent recevoir les marchandises

Dès **1792**, La France occupe La Savoie, La Révolution Française met une fin provisoire à la dédition du comté de Nice à La Savoie durant 23 années.

Le 22 janvier **1857**, Victor–Emmanuel II arrive à Villefranche, venant de Gênes. C'est la dernière fois qu'un roi de Sardaigne débarque dans ce port.

1860 : Avec le rattachement de la Savoie et du comté de Nice à La France, Villefranche n'est plus la fenêtre savoyarde sur la Méditerranée.

Ainsi se termine cette grande union des États de Savoie avec le Comté de Provence.

Maurice CLEMENT 25 mai 2021